

Formation Renforcer les compétences en ESS des formateurs de l'EFP Paris J2 3 mars 2020

Exercice visite 1 : Comment une initiative économique s'inscrit- elle dans l'ESS ?

A partir des 4 axes de définitions d'une structures de l'ESS, chaque stagiaire analyse l'inscription dans l'ESS de l'initiative visitée, en remplissant la grille présente ci-dessous.

Puis après la visite, en groupe :

1. Mise en commun de nos analyses dans le tableau
2. Formulation d'une grille d'analyse à partir de cette expérience

La grille :

Chaque stagiaire recueille, tout au long de la visite, les éléments qui selon lui vont permettre d'analyser l'appartenance, de la structure visitée, au périmètre de l'ESS et les noter dans la grille ci-dessous en les repartissant dans les quatre axes : Valeurs et Mission, Mode d'organisation ; Modèle socio-économique et ancrage au territoire.

VALEURS ET MISSION	ORGANISATION
<i>Notez ici vos analyses du projet sur Qui, pour qui et pourquoi ?</i>	<i>Notez ici vos analyses du projet sur Comment, avec qui et quand ?</i>
RESSOURCES ET FINANCEMENT	RELATIONS AVEC L'ENVIRONNEMENT
<i>Notez ici vos analyses sur les éléments économiques et financiers du projet</i>	<i>Noter ici vos analyses sur les liens qui se tissent au sein et en dehors de ce projet</i>

1. Mise en commun de nos analyses à partir de la rencontre avec le collectif Curry Vavart :

Le Collectif curry Vavart est un collectif artistique pluridisciplinaire qui organise et développe des espaces de vie, de création et d'activités partagées.

Constatant à Paris le manque d'**espace de travail** disponible et abordable pour la jeune création et les associations, le Collectif Curry Vavart s'est organisé afin de proposer des réponses pour soutenir ces initiatives artistiques et associatives. Ce projet s'est enrichi de la volonté de développer des **espaces de convivialité** propices aux rencontres et aux échanges.

Fondé en Association loi 1901 [depuis 2006](#), le Collectif Curry Vavart mène une activité nomade : son projet repose sur la possibilité temporaire d'occuper des **espaces désaffectés en attente de réhabilitation** afin d'y développer des initiatives artistiques et associatives. Une convention d'occupation précaire lie l'Association à un propriétaire privé ou public et définit le cadre légal de l'occupation.

Les opportunités étant peu nombreuses, et le foncier parisien, rare et cher, le Collectif Curry Vavart a d'abord développé ses projets en squattant – c'est-à-dire, en occupant sans droit ni titre - des espaces industriels désaffectés [depuis plusieurs années](#), dans les 10e, 20e et 11e arrondissement de Paris. Ces activités ont toujours été accompagnées d'une volonté légale.

L'année 2011 représente un tournant pour le collectif, **plusieurs partenaires accordent leur confiance au projet**. Deux sites font l'objet d'une convention d'occupation précaire, jusqu'à leur réhabilitation, [dans le 18e avec la SNCF](#) et [dans le 20e avec la Mairie de Paris](#).

Curry Vavart, c'est qui ?

Le Collectif Curry Vavart compte une **soixantaine de membres actifs** bénévoles et près de 4300 adhérents parmi lesquels on compte plasticiens, danseurs, comédiens, musiciens, circassiens, photographes, vidéastes, accessoiristes, urbanistes, étudiants, cuisiniers, mécaniciens, ouvriers, électriciens, ébénistes, artisans, informaticiens, avocats, militants associatifs... - une multitude de savoir-faire au service d'un même projet. Ce faisant, le Collectif Curry Vavart fédère et soutient ainsi de nombreux artistes en situation précaire, et leur permet de développer leurs projets.



Curry Vavart, ça fonctionne comment ?

Les espaces investis par le Collectif Curry Vavart sont sécurisés, puis aménagés et équipés en **lieux de vie et de travail** ; l'organisation repose sur des ateliers et des espaces de répétitions partagés, où sont encouragés la mutualisations des outils et des savoirs. Si le contrat d'occupation le permet, des espaces d'habitats partagés peuvent être également définis. Une faible cotisation mensuelle permet d'alimenter le fonctionnement de l'Association et une réunion hebdomadaire détermine son organisation.

Le Collectif Curry Vavart produit également, avec les artistes et compagnies membres, des **événements artistiques** variés, dans les espaces gérés, si ceux-ci le permettent, et hors les murs, dans des salles de spectacle, salles de concerts, espaces associatifs, institutions, et dans la rue.

Le Collectif Curry Vavart apporte également une assistance logistique au développement de la jeune création notamment dans le domaine des arts vivants à travers des conseils techniques, l'aide à la fabrication et au montage de décors et accessoires, et la mutualisations des outils et le partage d'ateliers.

Enfin, le Collectif Curry Vavart développe et soutient les initiatives susceptibles d'animer la **vie de quartier** notamment à travers la création d'espaces de convivialité ouverts sur la rue, le voisinage et ses habitants : jardins associatifs, espaces et moments de détente et de discussions, bibliothèque.



La rencontre avec le Collectif ce fait dans le cadre d'un des lieux exploité par le collectif ! La Villa Belleville 23 rue Ramponeau 75020 PARIS

[Voir les photos](#)

Ancienne fabrique de clefs, rachetée par la Ville de Paris dans les années 90 et transformée en équipement culturel dédié à la création émergente en arts plastiques.

Au terme d'une procédure de marché public, le Collectif Curry Vavart a remporté en décembre 2015, pour une durée de 5 ans, la gestion de la Villa Belleville - Résidence de Paris Belleville - équipement public Ville de Paris dédié à la création émergente en arts plastiques.

Synthèse collective des notes recueillies par les stagiaires :

VALEURS ET MISSION	ORGANISATION
<p>La finalité principale est la mise à disposition temporaire d'espace pour la création artistique pluridisciplinaire</p> <p>construit sur des valeurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> solidaire accès pour tous auto-organisation autonomie <p>partage échanges de pratique de savoir apprentissage du collectif, mutualisation</p>	<p>Basée sur des logiques auto gestionnaire et de gestion au plus près du quotidien. L'organisation collective repose sur le fait que les artistes qui deviennent membres pour un besoin d'atelier s'engagent à participer sur l'action collective au moins 2 jours par mois</p> <p>une organisation construite en cercles de groupe de travail, les référents des groupes constituent une forme de conseil, mais l'organe centrale est la réunion collégiale hebdomadaire et ensuite c'est dans les groupes de travail</p>
<p>A l'intersection d'une culture du squat de l'action culturels et de la production artistique</p>	<p>Les parties prenantes :</p> <p>artistes actifs, artiste usagers, partenaires de projets , habitant du quartier,</p> <p>les membres actifs sont les artistes, les habitants sont des usagers qui participe en payant les services</p>
<p>A la genèse du projet l'objectif était de répondre à un besoin d'espaces de production pour les artistes, besoin qui croise dans sa réalisation celui de répondre à un besoin du territoire par une action culturelle ouverte aux habitants du territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le président a une parole forte, leader parce qu'il est garant de la vision accompagnateur parce qu'il pousse à la participation et la responsabilisation, - 30 référents dont 12 personnalités forte qui sont tous des artistes actifs
<p>Il existe une tension entre la finalité première répondre au besoin des locaux pour artistes et la finalité d'animation d'un lieu pour le territoires</p>	<p>La gouvernance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'espace de gouvernance est la réunion hebdo , Le deuxième cercle c'est les groupes de travail - une prise de décision au quasi consensus et si pas consensus on reporte et à l'extrême on vote en AG. Peu de règles mais appliquées. Une gouvernance qui se construit sur un processus « initiatique » plus tu t'impliques plus tu pèses, relativisé par la parole forte des fondateurs, Mais on ne sait pas en l'état qui tranche et qui anime. <p>Qui détient réellement la gouvernance : les membres du collectif donc les artistes ou les référents ? et qu'elle est la place des salariés ?</p> <p>Donc une gouvernance entre artiste qui associe à la marge les autres parties prenantes.</p>
<p>Construction de l'action entre un intérêt collectif autour de la recherche de lieux pour les artistes et l'émergence d'une réponse à besoin de territoire autour de l'accès à la culture qui raccroche à une forme d'intérêt général en lien avec une injonction des institutions.</p> <p>Cette construction se retrouve dans une organisation en cercle</p> <p>premier cercle les artistes</p> <p>second cercle les usagers les partenaires</p> <p>Une vigilance sur la notion de squat et de gestion temporaire partagée avec les</p>	<p>Outils : un frama-calendrier, réunion hebdo, chartes, bilan d'activité</p>

partenaires mais en tension avec la pérennisation de la réponse au besoin des habitants.	
RESSOURCES ET FINANCEMENT	RELATIONS AVEC L'ENVIRONNEMENT
<p>Une hybridation basée d'abord la contribution volontaire à partir de la convention de mise à dispo, puis l'adhésion et la participation (50 % de ressources propres le partenariat avec les collectivités locales 40 % appel d'offre et subvention, 10 % presta (paiement des services par les usagers)</p> <p>200 000 euros de budget et 150 cotisations.</p> <p>Pas de valorisation du bénévolat alors que c'est une part importante</p> <p>Les appels a projet et subventions sont financés par la PDV, la Ville de Paris (sub) bailleurs sociaux part stable</p> <p>Contribution volontaire et mutualisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - recours à la collecte de matériels : - mutualisation et mise à dispos gratuite - mutualisation de compétences formation échanges de pratique, coopération entre artistes.... <p>- Valorisation à minima</p>	<p>Le territoire est plus une opportunité qu'une finalité</p> <p>Une logique partenariale lié aux actions plus qu'au projet global</p> <p>Une relation avec le propriétaire qui est plus contractuelle que coopérative, exception faite selon la nature du propriétaire et de son objet à l'initiative du projet d'occupation</p> <p>la participation des habitants est réduite à la participation des ateliers pour les habitants ,</p> <p>l'association communique sur son impact à travers l'action culturelle menée pour les habitants : actions susceptibles d'animer la vie du quartier.</p>

Conclusion transversale :

Le collectif Curry Vavart s'inscrit clairement dans une démarche d'économie sociale car c'est un projet collectif de mutualisation de locaux dans une logique coopérative. Ils s'inscrit également dans l"économie solidaire car il pose la question de l'inscription du projet dans une dimension d'intérêt général et d'ancrage territoriale et ouvrant son activité aux habitant du territoire dans une logique d'animation du Territoire. La finalité première reste celle de la mutualisation des moyens de production, et le projet se situent entre permettre l'activité des artistes et promouvoir l'art pour tous.

2. Construction d'une grille de questionnements :

Grille de questionnement autour des 4 axes d'analyse de l'inscription dans l'ESS	
VALEURS ET MISSION	ORGANISATION
<p>Qui, pour qui et comment?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quelle est la finalité? • quelle est la mission comment a t elle était conçue? • A quelle besoin avait vous voulu répondre et répondez vous aujourd'hui ? • D'où venez-vous au départ (genèse de l'organisation)? • Qui sont les parties prenantes? • Retrouve-t-on la mission ou déclaration stratégique dans la communication? • théorie du changement + évaluation des écarts potentiels entre les valeurs ou les pratiques à améliorer ? • justice interne : équité entre les sexes - le salaire - l'accessibilité - les besoins naturels? • alliances territoriales + multi-partenariat • impacts positifs/négatifs • comment prendre soin du capital social 	<p>Comment, quand et avec qui?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comment les décisions sont prises à différents niveaux? • Quelle Organisation : statut, organigramme, mode d'organisation processus horizontal/vertical relation travailleur-employeur • Quelle cohérence entre les objectifs, les valeurs et les pratiques? • Éducation/formation/mobilité • Le bien-être intérieur : comment gérer les problèmes de conflits ? comment célébrez vous vos réalisations ? comment partagez-vous l'important ? • Comment organisez vous les communications entre les parties prenantes ? • Perspective de la communauté?
RESSOURCES ET FINANCEMENT	RELATIONS AVEC L'ENVIRONNEMENT
<ul style="list-style-type: none"> • Type et diversité des ressources ? • Utilisation du système d'assurance-crédit (éthique ou conventionnel) ? • Destination sociale du profit ? • Activités de collecte de fonds / stratégie financière ? • Quels types de ressources partagent-ils avec d'autres organisations de l'ESS ? • Avez vous des ressources non financières (bénévolat, connaissances, réseau - terre/espace, capital social, outils technologiques) ? Comment les valorisez vous ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les besoins non satisfaits ? (début, maintenant, futur) • Qui sont vos parties prenantes ? (personnes, organisations, €, ...) • Quelles sont les relations que vous entretenez avec eux ? (approches, réseaux, partenariats) • Quelle est votre influence/impact sur le territoire ? • Quelle évaluation ? (indicateurs, dynamique)